

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



La critique libérale du Welfare State en France The Liberal Critique of the Welfare State in France La crítica liberal del Estado Benefactor en Francia

Bruno Jobert

Numéro 2 (42), automne 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034866ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034866ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jobert, B. (1979). La critique libérale du Welfare State en France. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (2), 155–167. <https://doi.org/10.7202/1034866ar>

Résumé de l'article

On assiste en France à une remise en cause des politiques de services collectifs à laquelle contribuent certains « nouveaux » sociologues et économistes qui contestent vivement les principes mêmes de la sociologie « critique ». Dans cette perspective, la croissance de l'État ne résulte pas de changements dans la domination mais de la tendance des bureaucraties à renforcer leur influence. Il en résulte une nouvelle conception de l'ordre social qui a, à son tour, des implications pour les politiques sociales.

L'auteur examine ces dernières dont les caractéristiques sont celles d'un retour à l'économie de marché et d'un désengagement corrélatif de l'État. On oppose maintenant les impératifs de la justice productive et de la liberté aux aspirations à l'égalité exprimées par le Welfare State. L'État providence a échoué. L'individu doit prendre ses responsabilités.

Les stratégies témoignent d'un effort de réintroduction de la logique capitaliste dans les politiques sociales. La recapitalisation du social est recherchée à la fois par la subordination accrue de la politique sociale à la politique économique et par la recherche d'un nouveau partage entre le public et le privé dans le domaine des dépenses sociales.

La critique libérale du Welfare State en France

B. Jobert

En quelques années, la notion de “nouveau” a changé de signe. Au début des années soixante-dix, Jacques Chaban-Delmas, alors Premier Ministre, proposait le thème de la “nouvelle société” comme thème mobilisateur de l’action gouvernementale. Cette “nouvelle société” contenait traits pour traits les principales caractéristiques de l’Etat providence : croissance, développement des services collectifs, politique contractuelle, etc.

Paradoxalement, le premier effet de l’ébranlement social de mai 1968 paraît avoir été une plus grande diffusion de cette idéologie dans l’ensemble des organisations qui participent au débat social et politique. D’une certaine manière, il a contraint la coalition au pouvoir à reprendre plus largement à son compte certains des thèmes avancés par les organisations politiques d’opposition. Certes, d’autres courants intellectuels entreprenaient dès cette période une critique plus radicale des politiques sociales adoptées, mais pour l’heure les termes du débat en matière de politique sociale paraissaient fixés par la gauche.

Sept ans plus tard, la scène idéologique a changé d’allure. Le décor du théâtre s’est modifié. Dans les années 68-70, les discours sociaux se disaient sur fond de barricades et d’occupations d’usines. Dans le théâtre des années 1978, ce sont de bons jeunes managers qui occupent le devant de la scène. A chaque représentation, ils exorcisent le goulag et vainquent l’hydre marxiste totalitaire

avant de dissenter sur les pauvres et les exclus. La firme Shell a fait une campagne publicitaire sur les “nouveaux conducteurs” raisonnables et économiques; les “nouveaux philosophes” n’en finissent plus de rechercher les raisons de leur aveuglement passé vis-à-vis de la réalité des états communistes. L’actuel président de la République en appelle à une “nouvelle politique” qui viendrait prolonger la nouvelle philosophie¹. Les nouveaux économistes entendent fêter les retrouvailles de la France avec la science économique libérale et opposent les “vieilles critiques”² de l’économie aux “nouvelles analyses” produites outre Atlantique. Chez les sociologues, Raymond Boudon et François Bourricaud lancent une collection qui “rassemble les textes les plus vivants et les plus variés d’auteurs qui appartiennent soit à la “nouvelle gauche”, soit à la “nouvelle droite”, et qui administrent la preuve du renouvellement des modes de pensée traditionnels”³. L’ensemble de ces courants intellectuels a contribué à modeler une nouvelle politique sociale dont nous décrirons ici les premières caractéristiques. En choisissant de centrer notre analyse sur un courant parmi d’autres dans les recherches sur les politiques sociales, nous sommes conscients du fait que nous laissons sans doute tomber certaines des analyses les plus passionnantes réalisées en France sur les institutions sociales. Mais en tant que politiste, il me paraissait plus opportun de mettre l’accent sur les analyses qui fondent le discours social dominant,

quitte à mentionner en contrepoint certains des autres courants intellectuels qui participent au débat sur la politique sociale.

En France, contrairement à d'autres pays, la politique sociale ne constitue pas encore un champ disciplinaire spécialisé. Aussi la contribution des travaux de sciences sociales au débat social déborde-t-elle très largement le cercle des ouvrages se référant explicitement à ce thème.

Ainsi la remise en cause des politiques de services collectifs comme la redécouverte de la pauvreté sont à rapprocher de la contestation très vive par les nouveaux sociologues et économistes des principes mêmes de la sociologie "critique". Aux prétentions prophétiques des nouveaux "gourous" apparus en mai 1968, ils se présentent en défenseurs de la science. A une approche de la société en termes de structures et de reproduction, ils opposent une approche en termes d'acteur et de jeu. Aux critiques virulentes de l'homo economicus, ils répliquent par un individualisme méthodologique et visent à étendre à la société toute entière les modes d'explication caractéristiques de la micro-économie. Aux prétentions des sciences sociales de contribuer à un remodelage plus volontariste des sociétés, ils opposent le concept d'effets pervers et donc le caractère radicalement non programmable du développement social. Dans cette perspective, la croissance de l'Etat ne résulte pas de changements dans la domination mais de la tendance des bureaucraties à renforcer leur influence sur l'ensemble social. Il en résulte une nouvelle conception de l'ordre social dont nous allons essayer de retracer les principaux traits et leurs implications pour les politiques sociales.

UNE NOUVELLE CONCEPTION DE L'ORDRE SOCIAL

Le gourou et le savant

Les nouveaux sociologues et nouveaux économistes présentent leur situation dans l'intelligentsia française de façon paradoxale.

D'un côté, ils se présentent comme une minorité courageuse et assiégée. Pour eux,

l'influence des courants marxistes et critiques en économie et en sociologie, résulte de la pression irritante du Tout Paris intellectuel sur la production scientifique⁴. Selon R. Boudon par exemple, les intellectuels français seraient confrontés à un double système de rétribution. D'un côté une carrière universitaire qui ne récompense que faiblement la production authentiquement scientifique, de l'autre la production à destination d'un milieu intellectuel plus vaste pour lequel l'effet de style, le brio, l'intuition importe plus que la rigueur scientifique pour accéder au vedettariat. D'un côté un lourd travail, une rétribution médiocre, de l'autre le succès bruyant. Voici ce qui expliquerait la fréquence en France de l'effet Mac Luhan⁵. La vigueur de ces théories ne peut être pour eux que le résultat de bizarreries nationales qui entravent ici l'essor de la science sociale. Leur rôle serait alors de servir de tête de point à une science sociale authentique qui s'est très largement développée à l'étranger. Nos nouveaux brillants sociologues, économistes et managers seront donc d'abord les importateurs de théories, concepts, problématiques construites outre Atlantique. Le débat sur la pauvreté est un des exemples les plus importants de cette introduction d'une nouvelle problématique dans le domaine social.

Hérauts d'une vraie science qui semble surtout puiser ses sources hors de France, les nouveaux intellectuels semblent avoir conservé cette prétention bien française à détenir la vérité exclusive; ils n'ont cessé de disqualifier comme non scientifiques toutes les approches différentes qu'ils désignent du joli nom de sociologisme⁶, de réalisme totalitaire, d'anti-économisme.

Seule une intégration de la société fondée sur l'individualisme méthodologique peut obtenir grâce à leurs yeux.

La reproduction ou les jeux

Si un terme semble déclencher des réactions d'agressivité mal contrôlée chez nos nouveaux sociologues, c'est bien celui de reproduction sociale⁷. Toutes les théories qui font de la reproduction des rapports sociaux de domination la clé

de l'ordre et du changement social sont considérées comme périmées. Considérons de ce point de vue les deux livres clés de la nouvelle sociologie : "Effets pervers et ordre social" de Raymond Boudon et "L'acteur et le système" de Michel Crozier et Ehrard Friedberg⁸. Dans l'un et l'autre cas, les auteurs considèrent comme prématurées les prétentions de la macro-sociologie à une appréhension globale des sociétés.

La recherche sociologique doit pour le moment concentrer ses efforts sur des systèmes d'action concrets définis par Michel Crozier et Ehrard Friedberg comme "un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintiennent sa structure c'est-à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports entre ceux-ci par des mécanismes qui constituent d'autres jeux"⁹. Cette priorité s'explique par le fait qu'il leur apparaît difficile sinon impensable d'appréhender en soi les grands déterminismes globaux. Ceux-ci apparaissent toujours médiatisés et infléchis par les systèmes d'action. "Si l'on prenait l'image parfois employée pour les organisations de la courroie de transmission entre la société globale et le groupe primaire, notre conclusion serait finalement que la courroie de transmission est une matière sociale plus importante pour le moteur"¹⁰.

Dans le même sens, R. Boudon désigne l'analyse des sous-systèmes d'action collective comme l'une des tâches majeures de la sociologie politique (Boudon 1978, p. 186). Or, à ce niveau d'analyse, l'hypothèse d'une détermination du système par une domination "extérieure" paraît coûteuse et inutile. La grande découverte que ces deux ouvrages entendent nous faire partager serait la révolution introduite par la théorie des jeux dans l'analyse des systèmes d'action. Dans cette perspective, le fonctionnement des systèmes d'action apparaît pour l'essentiel déterminé par les stratégies respectives des différents protagonistes au sein du système d'action. Plus le système d'action s'éloigne du modèle de l'organisation, plus les stratégies adoptées peuvent engendrer des effets pervers, difficiles à réguler.

Une telle approche par les jeux permet selon leurs auteurs de réhabiliter l'acteur et sa libre détermination dans l'analyse sociale. R. Boudon,

comme Michel Crozier entendent ainsi fonder une sociologie de la liberté. Celle-ci prendrait le contre-pied du réalisme totalitaire qui ferait des acteurs le support formel de la domination de classe. Elle permet en effet dans l'esprit de ces auteurs de fonder une sociologie du système d'action à partir des seules caractéristiques retenues de ce système.

En effet, dans ces théories l'acteur est roi, mais le roi est nu. Certes tous ces auteurs ne nient pas l'évidence qui est le caractère inégal de la répartition des ressources sociales, mais ils tendent à minimiser les effets spécifiques de domination qui en résultent. Ainsi pour M. Crozier ce ne sont pas les ressources sociales en général qui sont pertinentes pour l'analyse de la stratégie des acteurs mais uniquement celles qui peuvent être mobilisées dans le jeu des acteurs. Mais aucune clé ne nous est fournie qui permettrait de comprendre les conditions dans lesquelles se forment ces ressources sociales. Les effets de la domination sociale sont minimisés par R. Boudon qui ne voit dans les conflits d'intérêt qu'un aspect spécialement simple de la dynamique sociale¹¹. Pour lui, les antagonismes d'intérêts représentent un cas très particulier de jeu à somme nulle. Or les effets pervers constituent des contradictions d'un degré de complexité supérieure. Prenons un exemple : R. Boudon établit que "la démocratisation des chances scolaires n'a guère influencé ni l'égalité des chances sociales (ou immobilité sociale) ni l'égalité des revenus"¹². Pour lui ce constat peut être analysé en termes d'effets pervers puisque tout le monde doit payer plus, en termes d'éducation, pour aboutir au même statut social.

Les effets de la politique sont donc principalement étudiés ici par référence à un objectif central implicite ou explicite des politiques de l'éducation, à savoir l'égalité des chances. Car enfin la poussée de la demande scolaire a pu engendrer cette relative démocratisation de l'école seulement parce qu'elle a été relayée par une augmentation considérable des dépenses publiques réalisées dans ce domaine au nom de l'égalisation des chances. Mais alors la disparité analysée par R. Boudon ne traduit-elle pas plutôt les limites des politiques de réduction des inégalités de l'Etat Providence qui se cantonnent dans le domaine social? N'indiquent-elles pas de façon claire les contraintes structurelles

liées à la division du travail qui limitent la portée des politiques sociales de l'Etat providence? La notion d'effets pervers ne vient-elle pas alors décrire en termes décents les phénomènes de contradiction?

Pour aller dans le sens de cette hypothèse, il faudrait indiquer une méthode de hiérarchisation des sous-systèmes d'action que nous ne trouvons ni chez Crozier, ni chez Boudon. Toute approche plus ouverte des systèmes d'action, voire toute conceptualisation des fondements de la cohérence sociale implique en effet que l'on pense que certains systèmes d'action collective exercent une influence asymétrique sur d'autres systèmes, délimitant ainsi à la fois les enjeux principaux du système d'action et les ressources respectives des différents acteurs. Avant d'étudier les acteurs et les jeux ne faut-il pas analyser la donnée sociale et le processus de constitution des acteurs concernés? L'étude des contraintes qui déterminent ainsi l'éventail des possibles dans un système d'action apparaît comme étrangère au modèle d'analyse préconisé par les nouveaux sociologues.

D'autre part, les acteurs de ces systèmes d'action apparaissent comme des joueurs dépourvus de toute épaisseur sociale. Leur enracinement social est envisagé de la façon la plus sommaire. Les apports éventuels de la psychanalyse sont récusés: "la psychologie rationnelle est à l'évidence insuffisante pour impliquer la névrose, mais elle est largement suffisante pour expliquer bien des comportements quotidiens: ceux qui intéressent le plus fréquemment le sociologue" ¹³. Dans la sociologie des systèmes d'action, l'acteur est roi mais le roi est nu.

L'homme calculateur des nouveaux sociologues ressemble comme un frère à l'homo economicus que les nouveaux économistes entendent réhabiliter ¹⁴. Cette convergence manifeste leur ambition commune d'étendre à de larges secteurs de la vie sociale les méthodes de l'analyse micro-économique.

LES NOUVELLES POLITIQUES SOCIALES OU LA CONSOLATION DES MALCHANCEUX

Ces nouvelles approches se distinguent des analyses conservatrices traditionnelles dans la

mesure où elles présentent l'image de sociétés traversées par des conflits, ébranlées par des contradictions et des inégalités persistantes. Mais elles s'attachent plus longuement encore à démontrer l'inanité des utopies programmatrices: en voulant le bien de la société, les réformateurs et planificateurs sociaux lui ont fait plutôt du mal. On retrouve dans ce discours théorique comme un écho de la grande désillusion de la planification qui marque les années 70. A la grande époque gaulliste, la planification apparaissait comme l'outil à travers lequel l'Etat français pourrait modeler une société nouvelle où la croissance aurait été au service d'une "idée moins partielle de l'homme" ¹⁵.

La France devait pouvoir rentrer dans l'ère industrielle en échappant à la civilisation du gadget et en progressant dans la justice sociale par la promotion des consommations collectives. C'est cette grande ambition de remodelage de la société par l'Etat qui est abandonnée à l'époque giscardienne.

Maintenant la régulation par l'Etat paraît seconde par rapport à une dynamique sociale fondée principalement sur les mécanismes automatiques de l'économie de marché: "Pour se conduire elle-même de façon consciente et efficace, elle (la société avancée) doit confier aux mécanismes du marché la soin de régler le fonctionnement de base de l'économie qu'elle peut alors corriger et compléter" ¹⁶.

En conséquence, dans leur définition de la politique sociale, les intellectuels de la nouvelle coalition au pouvoir accepteront comme une contrainte la logique de répartition induite par le fonctionnement du marché quitte à en corriger les conséquences les plus douloureuses socialement. Ils opposeront constamment les impératifs de la justice productive et de la liberté aux aspirations à l'égalité exprimées par le Welfare State. Pour ce faire, ils s'appuient sur un constat d'échec des politiques de l'Etat providence par rapport aux objectifs en matière d'inégalité et proposeront alors de nouvelles normes, plus réalistes, de politique sociale.

La théorie du gâteau

Justice distributive et justice productive :

La théorie sociale du Welfare State s'apparente beaucoup avec la théorie du gâteau. Les deux sphères de la production sociale, la distribution et la production sont considérées comme des entités séparées obéissant à des logiques autonomes. Il s'agit dans la théorie du gâteau de préconiser une croissance maximale dans la sphère de la production quitte à prévoir, dans un deuxième temps, la négociation rationnelle du partage social à travers un ensemble de dispositifs contractuels.

C'est à partir de cette norme que les planifications de l'ère gaulliste ont tenté de forger un consensus social. Celle-ci se trouve attaquée maintenant par l'un des maîtres à penser de l'actuelle coalition au pouvoir, L. Stoleru. Arrêtons-nous un instant pour présenter le personnage : L. Stoleru représente (comme J. Attali pour le parti socialiste) l'exemple achevé d'une nouvelle génération de brillants économétriciens de l'Ecole Polytechnique. Professeur à l'Ecole Polytechnique, il est l'auteur d'un important traité sur *L'équilibre et la croissance économique*¹⁷ dont l'une des caractéristiques majeures du point de vue qui nous intéresse est le traitement extraordinairement succinct et sommaire du problème des services hors marché dans la croissance. Spécialiste de politique industrielle, il publie dans les années 1969 "l'impératif industriel" et entre au Cabinet de Valéry Giscard d'Estaing. C'est à partir de ce moment que notre brillant ingénieur va exercer ses talents dans le domaine social. L'organisation des Rencontres Internationales du Ministère de l'Economie et des Finances "Economie et Société Humaine" marquent une étape importante dans la réflexion officielle sur les rapports de la politique économique et de la politique sociale. Cette réflexion se prolonge chez l'auteur alors conseiller économique du nouveau Président de la République dans un ouvrage qui obtient un large écho : *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*¹⁸. Il se fait ici l'avocat d'une politique de l'impôt négatif en prenant appui principalement sur les théories et les expériences américaines. Il est actuellement secrétaire d'Etat et maître à penser dans le

domaine social de l'UDF, la formation politique du Président de la République.

Fermons la parenthèse. Les doctrines du partage du gâteau, nous explique-t-il, ne tiennent pas compte du fait que "le gâteau sort du four déjà tout découpé et qu'il n'est pas découpé de la même manière selon qu'il est plus ou moins gros"¹⁹. "Le taux de croissance est lié à la distribution des revenus et il est loin d'être évident que les deux progressent ensemble : le mécanisme le plus probable, d'après les résultats des dernières années est que la justice sociale s'améliore avec le taux de croissance jusqu'à un certain seuil au-delà duquel la croissance "s'énervé" et crée par elle-même des inégalités sociales. Nous reviendrons plus loin sur ce concept de la croissance "énervée" et sur les perspectives qu'il implique."²⁰.

En effet, le rythme de la croissance sera ralenti ou accéléré selon que le mode de répartition suivra, ou non, le principe de la justice productive qui caractérise les économies libérales, à savoir : à chacun selon la valeur de son travail. Il est significatif à cet égard que L. Stoleru choisisse pour illustrer son propos le cas de l'arbitrage rendu par un "Comité des Sages" à la suite de la très longue grève des mineurs de 1963²¹. Les Sages avaient conclu que les salaires des mineurs avaient pris du retard par rapport à d'autres branches et avaient donc conseillé une hausse importante de leurs rémunérations. Le succès de cette procédure d'arbitrage avait suscité de grands espoirs dans les milieux dirigeants de la politique économique française. A sa suite, s'était dessiné le projet d'une politique contractuelle des revenus où une négociation sociale rationnelle, fondée sur les données objectives fournies par une nouvelle magistrature économique succéderait à l'affrontement aveugle et inflationniste.

L'analyse de L. Stoleru revient sur un des postulats de base de ces politiques de revenus selon lesquels chacun devrait recevoir à proportion de son travail. Tel n'est pas selon lui le principe de base de fonctionnement de l'économie libérale. Chacun y reçoit à proportion de la valeur de son travail et il est conforme à la justice productive que le salaire du mineur de fer ne soit pas identique à celui du mineur de charbon ou encore qu'un dessinateur industriel reçoive plus ou moins dans le

même travail selon qu'il opère dans le textile ou l'électronique. "La justice distributive est un souhait, alors que la justice productive, elle, est un fait : c'est la manière dont l'économie distribue en pratique les revenus aux divers agents. Pertuber ce mécanisme, c'est s'exposer à entraver le fonctionnement de la machine économique" ²². Certes L.S. reconnaît que l'économie de marché ne s'est pas effondrée malgré les politiques keynésiennes, les politiques de sécurité sociale ou de salaire minimum. Mais c'est aussitôt pour en fixer les limites. "Alors, évidemment, parce que, en osant, on a réussi, on croit maintenant qu'en osant davantage, on réussira davantage. Parce qu'on a chatouillé l'idole sans qu'elle éternue, on croit qu'on peut en saper la base sans qu'elle tombe jamais... Eh bien; à nouveau, non. Tout ce qui a été fait dans le domaine social depuis 50 ans a en commun une caractéristique essentielle : celle d'avoir effectué sur l'économie de marché un nivellement à la base, celle d'avoir ajouté à l'économie de marché des garanties minima" ²³.

L'objectif et la limite de la politique sociale en économie libérale sont donc clairement fixés : il s'agit de vaincre ce qu'il appelle *la pauvreté absolue*, c'est-à-dire d'assurer le minimum vital à tous sans remettre en cause ces différences dans l'échelle sociale qui résulte de la justice productive. Aller au-delà, remettre en cause les inégalités sociales, viser à la réduction de la pauvreté relative, ne peut conduire qu'à briser les ressorts et les normes régulatrices de l'économie concurrentielle et donc confier le destin de chacun à l'Etat. Le socialisme défini ici comme "l'exaltation de l'envie comme vertu sociale prééminente" et comme gestion de l'économie par l'Etat est au bout de toute politique de réduction de la pauvreté relative ²⁴.

Les limites de l'égalité des chances

L'inégalité des situations dans la production apparaît ainsi inéluctable, mais celle-ci semblait pouvoir être rendue acceptable dans l'idéologie libérale si l'égalité des chances était acquise. En conséquence, l'une des bases des doctrines du Welfare State est bien de contribuer à la réalisation

de cet objectif par le développement de services, surtout l'école. Sur ce point la doctrine des nouveaux artisans de la politique sociale ne forme pas un ensemble homogène. Bon nombre des membres de l'élite officielle reprennent à leur compte le constat de Bourdieu et Passeron selon lequel les caractéristiques propres du système d'enseignement contribuent à la reproduction des inégalités sociales ²⁵. Mais c'est toujours en référence à une catégorie limitée de la population — les pauvres, les exclus — que ce phénomène est critiqué. Les remèdes classiques de l'Etat providence paraissent suffisants pour le reste de la population : au défaut du service scolaire on portera remède en créant d'autres services : "L'éducation ne peut elle seule établir l'égalité là où la vie a créé l'inégalité. D'où l'importance de la seconde chance constituée par la formation permanente. Le développement de celle-ci, sa mise à la disposition effective de tous constituent l'une des conditions concrètes d'une réelle démocratie" ²⁶.

A l'inverse, les travaux de Raymond Boudon sur les limites de la démocratisation scolaire ont montré les effets pervers d'une stratégie de services ²⁷. Du point de vue théorique, il s'agit d'abord de remettre en cause l'approche adoptée par Bourdieu; pour Raymond Boudon, la permanence de l'inégalité des chances de l'enseignement ne s'explique pas principalement par le fait que l'école de par sa fonction même transmet et valorise la culture des classes supérieures. "Celle-ci paraît provenir essentiellement... de ce que, selon la classe sociale à laquelle appartient un adolescent, la prolongation de la scolarisation à chaque point de bifurcation du cursus représente des coûts et bénéfices socio-économiques variables... Tout système de stratification engendre inévitablement un degré non négligeable d'inégalités devant l'enseignement" ²⁸.

La démocratisation de l'éducation limitée mais réelle à laquelle on assiste ne se prolonge pas en une réduction significative de l'inégalité des chances sociales.

Le système des inégalités socio-économiques entre donc par deux fois en contradiction avec les perspectives d'égalisation des chances des politiques d'éducation. D'une part, il limite l'ampleur

du mouvement de démocratisation dans l'éducation, d'autre part il en limite la portée : l'accession d'un plus grand nombre à un certain niveau d'enseignement se traduit d'abord par l'augmentation du coût social d'accès aux différentes positions sociales sans modifier sensiblement les chances respectives d'accès des différentes classes. Raymond Boudon met ainsi en doute les harmonies réductionnistes du Welfare State qui prétendent faire cohabiter à la fois l'inégalité nécessaire à l'économie et la poursuite de l'égalité des chances. Sa critique rigoureuse de la théorie de Rawls²⁹ débouche sur la nécessité de reconnaître le caractère fondamentalement contradictoire des institutions et des structures de base de nos sociétés. Mais cette reconnaissance de la contradiction – analysée d'ailleurs comme effets pervers et non comme manifestation d'une contradiction – ne débouche sur aucune perspective de transformation de ces structures fondamentales.

La redécouverte de la pauvreté

Si la poursuite systématique de l'égalité sociale que s'assignaient les doctrines du Welfare State paraît un objectif hors d'atteinte, l'élimination de la pauvreté paraît, elle, un but à la portée des sociétés industrielles libérales. La pauvreté apparaît comme une nouveauté idéologique dans la société française. Trois grands courants ont participé à la renaissance du concept qui évoque encore beaucoup en France le XIXe siècle, son esprit d'assistance et ses dames patronesses.

ATD Quart Monde :
un porte-voix pour les minorités sans voix ?

Le premier courant, le plus ancien, est la traduction, au plan intellectuel, de l'action militante lancée par le mouvement "Aide à toute Détresse, Quart Monde".

Ce mouvement religieux est né de l'action de militants chrétiens dans des bidonvilles et des quartiers prolétariés. Pour les animateurs de ce mouvement, ni les analyses marxisantes, ni les bonnes intentions démochrétiennes ne rendaient compte de l'exclusion radicale des sous-prolétaires de la

société. L'ambition du mouvement est donc de donner une voix à un peuple sans voix. Aussi l'action directe par des militants est-elle complétée dans le mouvement par une importante activité intellectuelle et politique. Activité intellectuelle : il s'agit de donner à ce peuple son idéologie, son projet de société. Il s'est doté d'une institution de recherche qui affine peu à peu le savoir et la doctrine du mouvement. Il publie la revue "Quart Monde Igloos" pour diffuser ses travaux. Activité politique : il s'agit de se faire reconnaître par l'ensemble des autorités sociales comme le représentant authentique du peuple sans voix. Par une étrange alchimie de la représentation, le mouvement Quart Monde prétend avoir réussi là où les syndicats de travailleurs comme les travailleurs sociaux avaient échoué. Aucune distance ne semble séparer le mouvement de "son peuple"³⁰.

La traduction par ATD de la "pensée du peuple sous-prolétarien" ne manque pas d'implication idéologique. Le mouvement affirme tout d'abord avec constance son refus de toute analyse en termes d'exploitation et de rapports de classes. Le Quart Monde n'est pas concerné par la lutte des classes puisque opprimé également par toutes les classes. Cette définition du Quart Monde comme isolée de la classe ouvrière part du postulat que les catégories visées sous le terme de Quart Monde forment un peuple à part ou isolé de façon séculaire du monde des travailleurs. La frontière serait étanche entre classe ouvrière et Quart Monde. Toute autre apparaît la situation si l'on envisage les classes de la population qui sont paupérisables. Le risque de paupérisation ne frappe pas, à l'évidence, également l'ensemble des classes sociales. N'y a-t-il pas des échanges continus entre la frange la plus menacée de la classe ouvrière et le sous-prolétariat ?

La plupart des recherches portant sur la pauvreté montrent en effet l'importance de la catégorie des travailleurs pauvres dans l'ensemble de cette population³¹. Parmi les autres catégories sociales recouvertes du label de pauvres, on trouve également de nombreuses personnes issues de la classe ouvrière et projetées dans une situation difficile par le veuvage, la maladie³², l'accident de travail, ou encore la vieillesse. On s'interrogera sur les implications d'une politique qui nie ainsi

l'ensemble des liens qui relient le sous-prolétariat au monde du travail.

On notera par ailleurs l'opposition constante du mouvement aux approches de la politique sociale en termes d'inadaptation et d'action sociale. Pour ATD, accepter de voir la situation prolétarienne analysée en termes d'inadaptation et de marginalité, c'est éluder le problème central qui est celui du paupérisme : "la famille sous-prolétarienne ne pense pas autrement que n'importe quelle autre famille. C'est là tout son drame et toute sa souffrance : elle partage en quelque sorte les finalités les plus essentielles et elle se trouve privée de tout moyen de les atteindre" ³³. C'est donc la disqualifier comme interlocuteur libre que de la traiter de marginale ou famille à problème. "Le concept d'inadaptation permet de rationaliser l'attitude de rejet adoptée à l'égard du sous-prolétariat de France". Il résulte de ce point de départ une attitude extrêmement critique vis-à-vis de la fonction de tutelle et de gestion de l'exclusion assignée au travail social ³⁴. Pour ATD l'objectif de la politique sociale n'est pas d'éduquer ces populations, ni de les assister mais bien de leur donner la parole – par l'école – et des ressources stables par l'impôt négatif.

L. Stoleru et le courant des économistes libéraux

Malgré la différence des inspirations, la convergence entre les perspectives sociales d'ATD et celle du courant libéral incarné par L. Stoleru est frappante.

Dans ce dernier cas, la réflexion sociale pourrait être caractérisée comme l'application à la société française d'une problématique élaborée principalement aux Etats-Unis. En effet, on trouve peu de trace en France, jusqu'à une date fort récente, d'une reconnaissance du problème de la pauvreté comme lieu d'investigation intellectuelle ou enjeu de la politique sociale. Jusqu'ici les planificateurs français se sont refusés à la création d'une instance spéciale pour traiter des problèmes de la pauvreté. "Données sociales", le recueil systématique de statistiques sociales de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) ne retient pas le thème de la pauvreté ni

dans le sommaire, ni dans l'index de son édition de 1978. Aussi bien les partisans d'une politique sociale centrée autour de la notion de pauvreté sont-ils contraints de faire de très nombreuses références à des sociétés et à des systèmes d'interventions assez foncièrement différents du système français.

Il est vrai que l'acception de la pauvreté par des libéraux comme L. Stoleru n'implique pas elle-même une connaissance très approfondie du phénomène. La pauvreté est en effet décrite chez lui comme un état de manque. Elle se réfère de façon exclusive à des critères relevant de la consommation. L'argumentation ne retient d'ailleurs aucun élément de l'esquisse de quelques scénarios de la pauvreté présentée au ch. 3 de son livre. L'hypothèse proposée est la suivante : "On entre presque fatalement dans la pauvreté par le manque d'argent, mais on n'en sort pas par le seul fait d'avoir de l'argent".

A la limite, les causes sociales déterminant ce manque importent peu à L. Stoleru. Ce qui compte selon lui, c'est la responsabilité de la collectivité d'assurer à tous le minimum sans lequel une vie digne et décente serait impossible. Or le système français de prestations sociales comporte de nombreuses failles dans lesquelles nombre de familles vulnérables risquent d'être piégées. De plus, organisé pour la couverture de risques spécifiques, ce système n'est que faiblement redistributif. Aussi L. Stoleru propose-t-il sa restructuration par la mise en place de l'impôt négatif. Pour le reste, il manifeste également une vive méfiance vis-à-vis des stratégies de services fondés sur la prévention et la formation. Jugeant l'expérience américaine, celui-ci prétend que le principal effet de ces politiques consiste dans la formation d'"une caste de conseillers sociaux très désireux de maintenir leur raison d'être et peu soucieux en définitive, de voir disparaître la pauvreté qui engendre leur clientèle" ³⁵.

La théorie de l'exclusion et de l'action sociale globale

Cette critique prend le contrepied des positions de R. Lenoir qui, avec son livre, *Les exclus*, fut l'un

des principaux artisans de cette redécouverte de la pauvreté en France. R. Lenoir, d'abord directeur de l'Action Sociale au Ministère de la Santé, puis secrétaire d'Etat aux affaires sociales de 1974 à 1978, apparaît comme le porte-parole d'un courant intellectuel puissant parmi les administrateurs de l'action sociale qui se refusaient à une conception réactionnelle de l'action sociale. D'après cette conception, l'action des pouvoirs publics ne peut se déclencher qu'en réaction à une difficulté sociale déjà réalisée. L'ambition de R. Lenoir est au contraire de développer tout un dispositif de services et d'actions de coordination administrative qui permette de prévenir l'apparition de certains risques ou encore de faciliter la réintégration sociale des individus touchés. Mais ici les groupes en difficulté ne sont pas définis par référence à un manque de ressources, mais en termes d'inadaptation. Parmi les 11 millions de pauvres recensés par L. Stoleru, R. Lenoir dénombre plus particulièrement 5 millions "d'exclus". La définition qu'il donne de cette exclusion suggère déjà la diversité des catégories sociales visées sous ce terme :

"Dire qu'une personne est inadaptée, marginale ou asociale, c'est constater simplement que dans la société industrialisée et urbanisée de la fin du XXe siècle cette personne, en raison d'une infirmité physique ou mentale, de son comportement psychologique ou de son absence de formation est incapable de pourvoir à ses besoins, ou représente un danger pour autrui, ou se trouve ségrégée soit de son propre fait, soit de celui de la collectivité" 36.

Il y a selon René Lenoir une corrélation étroite entre l'extrême pauvreté et l'inadaptation sociale, corrélation établie par la sur-représentation des "milieux défavorisés" dans les diverses catégories d'inadaptés sociaux. Mais le manque de ressources n'apparaît ici que comme un facteur aggravant parmi les multiples perturbations que les sociétés industrielles font peser sur les individus : l'entassement urbain, la dislocation des familles, les frustrations attisées par la publicité, le déracinement permanent, la compétition scolaire, l'ensemble de ces processus concourant à la multiplication des inadaptations. Une action par les ressources, notamment par l'impôt négatif, apparaît donc nécessaire mais pas suffisante. Il s'agit plutôt de

développer une prévention primaire par l'amélioration de la qualité de la vie et surtout une prévention secondaire par le développement des services sociaux et par un effort beaucoup plus soutenu de coordination de leur action. L'idée directrice est la volonté d'éviter le découpage systématique des interventions portant sur un même individu. L'action sociale se veut globale, intégrée et participative. L'ambition est de redonner aux clients de l'action sociale un statut de sujets, de partenaires actifs dans les institutions sociales.

Changer le mode de vie

La redécouverte de la pauvreté et de l'exclusion dans les pays riches conduit logiquement à une discussion sur son pendant : la multiplication du superflu, le gaspillage et la croissance des institutions dans la vie sociale.

Si l'ensemble des auteurs précités ont dénoncé les tensions et frustrations engendrées par la croissance, c'est Philippe d'Iribarne, fondateur du CEREBE (Centre d'étude du bien-être) et ex conseiller ès bonheur au cabinet du Président Pompidou qui a fourni les bases théoriques d'une critique de la société de consommation compatible avec l'approche politique et théorique de la nouvelle sociologie.

Les travaux du CEREBE (qui ont été fort influencés par Illich) ont apporté de très nombreuses informations utiles à l'appui des thèses selon lesquelles la croissance n'engendre pas forcément le bonheur. Dans le domaine de la santé notamment, J. P. Dupuy, J. Karsenty, J. Pierret, Letourmy ont su montrer comment la logique de croissance de l'institution médicale ne s'identifiait pas du tout à une amélioration continue de l'état de santé de la population 37.

Sans nier l'importance de cet apport, il nous paraît utile ici d'exposer — et de critiquer — l'approche de la consommation qui les inspire. Nous prendrons ici comme point de départ deux livres de Ph. d'Iribarne : *La politique du bonheur* 38 et *Le gaspillage et le désir* 39. Le constat initial de Ph. d'Iribarne est commun à de nombreuses critiques de l'idéologie de la

croissance. La croissance forte n'apporte par le bonheur ; elle multiplie les nuisances, attise les inégalités, contraint à une vie de travail intense. Ajoutée au trajet, elle dévore le temps libre et détruit par la mobilité ce microcosme de relations sociales qui entre pour beaucoup dans la qualité de la vie.

La consommation collective semble participer au même mouvement. Elle apparaît soit comme induite par la croissance des objets – par exemple les routes – soit comme une compensation à la destruction des réseaux de la vie sociale. Ici ce seront les formulations de Dupuy et Karsenty qui paraissent les plus vigoureuses. “A tous les niveaux nous demandons aux objets techniques de régler les turbulences du monde comme la divinité soumet les turbulences météorologiques. Et lorsque l'objet technique se dérobe... nous inventons l'expert. Nous utilisons ainsi quotidiennement ce dont notre société en croissance est riche, les objets techniques, les services institutionnalisés pour refouler ce dont elle est dramatiquement pauvre : l'égalité des personnes, l'authenticité des désirs sociaux, l'aptitude au refus. Notre société n'est pas une société de consommation, c'est une société de prothèse”⁴⁰

Qu'est-ce qui fait mouvoir cette machine infernale de la croissance ? Pour Ph. d'Iribarne, les théories qui, à la suite de Galbraith ou de Marx, postulent le façonnement du consommateur par les producteurs ne font que désigner un bouc émissaire. L'influence directe de la publicité sur le consommateur concernerait plutôt l'arbitrage entre produit similaire que la structure de la consommation. L'influence indirecte serait également mal établie et en tout cas secondaire, qu'il s'agisse de la diffusion de l'idéologie de la croissance par les producteurs (ce serait là un phénomène propre à toutes les sociétés industrielles) ou de l'aliénation dans le travail qui provoquerait une fuite dans la consommation (ce phénomène ne permettrait pas d'expliquer que certains, comme les agriculteurs, quittent un travail intéressant pour obtenir de plus hauts revenus).

La distinction moraliste entre vrais et faux besoins, entre superflu et nécessaire ne peut déboucher sur aucune analyse opératoire car elle nie le caractère social du processus de consom-

mation : l'homme n'est pas qu'un ventre et, dans l'abstention d'un minimum de consommation socialement défini, c'est sa dignité qui est en jeu.

Niant donc l'importance des phénomènes de domination liés aux rapports de production, Ph. d'Iribarne entend démontrer que la logique distinctive de la croissance est le produit non voulu d'action individuelle rationnelle. Cet effet pervers est défini par Ph. d'Iribarne comme le “cycle du meilleur”⁴¹. Parce que chacun prétend parvenir à travers les signes de la consommation à une ascension sociale, chacun entend choisir les objets les plus dispendieux et les plus avancés techniquement. Mais comme cette recherche indéfinie de dépassement de la normale est le fait de tous, le niveau de la normale se déplace constamment vers le haut, maintenant l'ensemble des acteurs dans la frustration. Le mécanisme présenté ici comporte donc de fortes analogies avec l'effet pervers de la démocratisation de l'enseignement analysé par Boudon. Dans les deux cas, l'accès des individus à une ressource nouvelle n'implique pas forcément des satisfactions plus grandes, puisque leur position relative dans la société reste inchangée.

Cette vision plus pessimiste de la croissance ne débouche pas pour autant sur une apologie de la croissance zéro qui serait impossible sans une intervention autoritaire de l'Etat. Pour la même raison, une réduction radicale des inégalités économiques est récusée. Ph. d'Iribarne comme L. Stoleru se font les avocats d'une croissance modérée. La forte croissance humanisée des planificateurs français apparaît maintenant comme un mythe réunissant des éléments contradictoires. La position de la nouvelle coalition dirigeante est fort bien synthétisée par V. Giscard d'Estaing. “Pour passer d'un taux de croissance moyen à un taux de croissance supérieur, il faut “énervier” la société par la relance perpétuelle de la demande de biens de consommation et donc en organisant, s'il le faut, l'insatisfaction permanente. Et au prix de transformations accélérées des structures urbaines, techniques et professionnelles, qui créent des conditions d'existence, de travail et d'adaptation singulièrement éprouvantes. La question devient celle-ci, la société énervée vaut-elle un point de croissance de plus ?”⁴².

Cette modération de la croissance, les nouveaux penseurs de la politique sociale n'envisagent pas de la réaliser à partir d'arbitrages politiques centraux. Le rôle du politique serait plutôt de créer les conditions nouvelles pour l'arbitrage individuel. La réinsertion de l'industrie dans les petites villes et les campagnes devrait ainsi éviter la rupture du tissu de la vie quotidienne. La croissance modérée pourrait être — pour reprendre un terme d'Illich qui a tant de succès dans le discours officiel français — couplée à une plus grande convivialité. Celle-ci serait inséparable arbitrage nouveau entre travail et consommation. Il en découlerait un nouveau partage du travail qui permettrait le rétablissement du plein emploi ⁴³.

CONCLUSION VERS LA RÉCAPITALISATION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Les doctrines et théories présentées ci-dessus forment le soubassement intellectuel de la nouvelle stratégie sociale dominante.

Celle-ci pourrait être caractérisée comme un effort de réintroduction de la logique capitaliste dans les politiques sociales. La récapitalisation ⁴⁴ du social est recherchée à travers deux axes centraux : la subordination accrue de la politique sociale à la politique économique, la recherche d'un nouveau partage entre le public et le privé dans le domaine des dépenses sociales.

La subordination de la justice distributive à la justice productive — pour prendre les termes de Lionel Stoleru — devient une exigence pressante en situation de crise. Elle se traduit dans le 7^{ième} Plan français comme dans tous les discours officiels par le rappel lancinant de la nécessité de reconstituer les capacités d'action des entreprises par un nouveau partage du Revenu National : celui-ci ne peut se faire que par une limitation systématique des dépenses publiques et des salaires. Les perspectives grandioses envisagées par les planificateurs de toucher les hauts et les bas revenus sont abandonnés au profit d'une politique limitée des salaires. Et même à ce niveau, l'intervention de l'Etat se fait plus timide : à la revendication des syndicats d'une hausse massive du salaire

minimum, le gouvernement réplique en renvoyant la balle aux partenaires sociaux qu'il invite à négocier branche par branche des salaires minimum adaptés à la compétitivité variable de chaque secteur. La subordination du social à l'économie se manifeste également dans une politique de redéploiement industriel caractérisé par le refus de soutien des entreprises en difficulté. Selon un des penseurs de cette politique industrielle, "la libéralisation des entreprises ne va pas sans une libéralisation des conditions de licenciements. Assouplir les règles en ce domaine signifie améliorer l'indemnisation du chômage. Mais si la protection du chômeur relève d'une responsabilité collective, c'est à la collectivité de l'assumer et non aux entreprises, sous peine de miner leur compétitivité en les contraignant à employer des effectifs en surnombre" ⁴⁵.

Effectivement, la nouvelle stratégie sociale esquisse un nouveau partage du social entre l'entreprise, le citoyen et le secteur public. Du côté du secteur public, l'assistance sous ses différentes formes primerait : il s'agit de fournir à tous un plancher. La formule de l'impôt négatif est préconisée par tous les auteurs que nous avons cités. Mais l'actuel président de la République pense que "les esprits ne sont pas encore mûrs pour un changement aussi profond qui entraînerait au demeurant de lourdes charges collectives" ⁴⁶. Il reste que la stratégie du minimum inspire très largement la politique de prestations sociales actuelles du minimum vieillesse, du complément familial ou de l'aide au logement.

A terme, les non assistés devraient d'abord tableter sur une prévoyance volontaire, la constitution d'un patrimoine ou les prestations volontaires des entreprises plutôt que sur l'Etat.

Ainsi, la politique sociale se découperait selon deux groupes cibles : d'un côté les assistés qui relèveraient de l'Etat, de l'autre les actifs qui bénéficieraient des prestations volontaires des entreprises. Il semblerait ainsi que la nouvelle stratégie sociale correspond assez étroitement aux nouvelles formes de segmentation sociale et de gestion différentielle de la force de travail.

En effet, l'entreprise capitaliste moderne a su répliquer à la pression des travailleurs en octroyant des avantages différentiels pour le noyau dur de la

main-d'oeuvre qui présente un caractère stratégique pour la production quitte à faire subir une surexploitation et une insécurité à terme aux travailleurs périphériques. Cette segmentation du marché du travail sera d'autant plus facile à gérer que seront faibles les charges sociales obligatoires imposées aux entreprises et que l'Etat amortira les difficultés sociales des catégories les plus fragiles. La stratégie sociale esquissée par les nouveaux libéraux permettrait de gérer rationnellement cette gestion différentielle de la force de travail : l'Etat s'occuperait pour l'essentiel des catégories rejetées par la production ou situées dans une situation de faiblesse sur le marché du travail. Le noyau dur des travailleurs actifs devrait

chercher des négociations multiples avec les branches et les entreprises, l'octroi d'avantages sociaux allant au-delà de ce minimum.

Telle paraît être la perspective à partir de laquelle les nouveaux intellectuels de la coalition au pouvoir prétendent remodeler les institutions sociales de l'Etat providence.

Bruno Jobert
Institut d'études politiques
Grenoble

Ce texte est une version élargie d'une communication présentée au Congrès de l'Association allemande de sociologie. Berlin, avril 1979.

NOTES :

¹ V. GISCARD D'ESTAING, *Démocratie Française*, Préface 1972, Paris, Le livre de poche, 1977.

² J. ROSA et F. AFTALION, *L'économie retrouvée, vieilles critiques et nouvelles analyses*, Paris, Economica, 1977.

³ R. BOUDON, *Effets pervers et ordre social*, Paris, P.U.F., 1978.

⁴ Voir par ex. A. WOLFELSBERGER, « De la contestation de l'orthodoxie à la tentation du sociologisme chez les économistes », *Revue Française de Sociologie*, 1977, pp. 397-438, p. 416.

⁵ R. BOUDON, *Effets pervers et ordre social*, op. cit., pp. 87 et ss. et 222 et ss.

⁶ F. BOURRICAUD, « Contre le sociologisme », *Revue Française de Sociologie*, 1977.

⁷ Cf. par ex. WOLFELSPERGER, *De la contestation*, op. cit., p. 418 et ss.

⁸ M. CROZIER, E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1978.

⁹ Ibid. p. 246.

¹⁰ Ibid. p. 254.

¹¹ Cf. R. BOUDON, op. cit., p. 17.

¹² Ibid. p. 37.

¹³ Ibid.

¹⁴ Cf. AFTALION et ROSA, *L'économie retrouvée*, op. cit.

¹⁵ V. GISCARD D'ESTAING, *Démocratie Française*, Paris Fayard, 1976, p. 134 (coll. le Livre de Poche).

¹⁶ IVe Plan. Le développement économique et social.

¹⁷ L. STOLERU, *L'équilibre et la croissance économique*, Paris, Dunod, dernière éd., 1978.

¹⁸ L. STOLERU, *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Paris, Flammarion, 1974.

¹⁹ L. STOLERU, *L'équilibre et la croissance économique*, op. cit., p. 26.

²⁰ Ibid., p. 36.

²¹ Ibid., p. 32.

²² L. STOLERU, *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, op. cit., p. 230.

²³ Ibid., p. 288.

²⁴ Ibid., pp. 287 et ss.

²⁵ Ibid., p. 97 ou R. LENOIR, *Les Exclus*, Paris, Seuil, 1974, pp. 23-24.

²⁶ V. GISCARD D'ESTAING, *Démocratie Française*, op. cit., p. 79.

²⁷ R. BOUDON, *L'inégalité des chances*, Paris, A. Colin, 1973, et *Effets pervers et ordre social*, op. cit., pp. 25 à 38, p. 173 et ss.

²⁸ Ibid. p. 173.

²⁹ R. BOUDON, *Effets pervers et ordre social*, op. cit., pp. 159 à 188.

³⁰ Cf. J. WRESINSKY, A.T.D. Quart Monde ou la parole d'un peuple, *Projet* 133, mars 1979, pp. 362 à 369.

³¹ M. DEBONNEUIL, Les familles pauvres d'une ville moyenne, *Économie et Statistique* n° 78, pp. 25 à 37, « Jobs and Poverty », Canada National Council of Welfare, Toronto, et autres pays.

³² CRESGE, *Handicap de santé et paupérisation*, Paris, CNRS, 1976, (A.T.P. n° 7), 112.

³³ A.T.P. Bloc note du VIIe Plan, *IGLOOS* n° 89/90/2e et 3e trimestre 76, p. 129.

³⁴ Ibid., p. 136.

³⁵ L. STOLERU, *op. cit.*, p. 251.

³⁶ R. LENOIR, *Les exclus*, *op. cit.*, p. 10.

³⁷ J.-P. DUPUY, J. KARSENTY, *L'invasion pharmaceutique*, Seuil, 1974.

³⁸ Ph. D'IRIBARNE, *La politique du bonheur*, Paris, Seuil, 1972.

³⁹ Ph. D'IRIBARNE, *Le gaspillage et le désir*, Paris, Fayard, 1975.

⁴⁰ J.-P. DUPUY et S. KARSENTY, *op. cit.*, p. 204.

⁴¹ Ph. d'IRIBARNE, *La politique du bonheur*, *op. cit.*, p. 134.

⁴² Cf. VIIe Plan.

⁴³ Cf. C. STOLERU, *Vaincre la pauvreté*, dernier chapitre.

⁴⁴ Nous empruntons ce terme à S.M. Miller, « The Recapitalization of Capitalism », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 2, n° 2, 1978.

⁴⁵ Cf. STOFFAES, Pour une mutation libérale de l'économie *Futuribles* n° 19, janvier 1979. Ch. STOFFAES est chef du Centre d'Études et de Prévisions au Ministère de l'Industrie ; il a été l'un des introducteurs de l'idée d'impôt négatif en France.

⁴⁶ V. GISCARD D'ESTAING, *Démocratie Française*, *op. cit.*